



Extrait du registre des délibérations

Commune de **POISVILLIERS**

Département d'Eure et Loir

Séance du vendredi 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars, à 18h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie BOURGEOT, maire.

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part au vote : 11

Présents : Mesdames Marie BOURGEOT (maire), Elodie CADIOU (2^{ème} adjoint), Fabienne DUPIN, Stéphanie JEULIN, Aurore LAUNAY, Marie-Laure VALETTE

Messieurs Philippe BRUCH, Fabrice DIEU (1^{er} adjoint), Jean-Pascal GEORGE, Thierry PASCAL, Jérôme PIRIOU

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Philippe BRUCH

Date de la convocation : 16 mars 2026

Date d'affichage : 16 mars 2026

Objet de la délibération : DELEGUES Délégués commission d'évaluation transferts des charges CLECT Chartres métropole

Conformément aux règles qui régissent la composition de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (1609 nonies C, IV du code Général des Impôts),

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité,

-NOMME comme délégués à la CLECT :

Délégué titulaire : Mme Marie BOURGEOT (maire)

Délégué suppléant : M. Philippe BRUCH

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à Poisvilliers, le 20 mars 2026

Le Maire, Marie BOURGEOT

